

# Ile-de-France : Autolib' bientôt accessible grâce au Passe Navigo



ILLUSTRATION. Une centaine de communes d'Ile-de-France sont déjà adhérentes du syndicat Autolib'. (LP/F.-X.C.)

**L**e Passe Navigo continue sa diversification, [en attendant sa prochaine dématérialisation](#). Depuis mi-janvier, les Franciliens peuvent déjà prendre [des navettes fluviales sur la Seine](#) à tarif préférentiel avec leur abonnement. Mi-avril, ils auront également accès au système de location de voitures en libre service Autolib', annonce ce dimanche Stéphane Beaudet, le vice-président (LR) de la région chargé des Transports, dans le JDD.

«Nous souhaitons que Navigo devienne un passe multimodal, utilisable de la façon la plus large possible. Dans les semaines qui viennent, les Franciliens pourront donc se servir de leur passe pour payer leur location d'Autolib'», explique-t-il. Une convention entre le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) et Autolib'Métropole doit être signée prochainement en ce sens.

## Une centaine de communes adhérentes à Autolib'

Le service d'auto-partage Autolib', lancé il y a six ans, compte désormais plus de 100 000 abonnés, et est disponible dans une centaine de communes d'Ile-de-France, [même si certaines d'entre elles ont fait machine arrière](#) en raison de recettes jugées trop faibles.

Actuellement, le passe Navigo sert également de support aux abonnements Vélib' ou aux billets électroniques Thalys.